

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2014

L'An deux mil Quatorze, le 13 Octobre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 08 Octobre 2014)

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs GILLET, FERY, GOURDIER, LECLERC, BINET, ARZILLIER, PIGER, BAUDOU, SEVERIN, LE BOT
Mesdames MONDJIE, CAILLAT, DEVILLE, TILLY.

Mme Jeannine DEVILLE a été nommée Secrétaire.

1 - Délibération n° 046/2014: Association Foncière de Les Mesneux/Renouvellement du bureau

2 - Délibération n° 047/2014 : Révision du PLU/Bilan de la concertation

3 - Délibération n° 048/2014 : Révision du PLU/Délibération complémentaire à la délibération n° 034/2014 du 12 Avril 2014, intitulée révision avec examen conjoint du PLU.

4 - Délibération n° 049/2014 : Dissolution du Syndicat ACTIFAAR

5 - Délibération n° 050/2014 : Virements de crédits. Décisions modificatives N° 3/14

Rapport annuel 2013 sur le Service Public de l'Eau Potable :

M. Guy LECLERC a présenté un résumé du rapport annuel 2013 établi par Véolia concernant la distribution de l'eau potable.

Ont été abordés : les chiffres et les faits marquants pour le Syndicat du Rouillat et pour notre commune, en particulier :

- la dissolution le 1^{er} janvier 2013 du Syndicat de Champfleury : les installations de forage et de traitement des nitrates et des pesticides ont intégré le Syndicat du Rouillat ;
- la qualité de l'eau (remplacement des filtres à charbon actif de l'unité de traitement des pesticides) ;
- la baisse du rendement et la recherche de la maîtrise des pertes en eau ;
- le déploiement du système de télérelevé ;
- le prix de l'eau : 5,93 € / m³ au 1^{er} janvier 2014, au lieu de 5,81 € / m³ au 1^{er} janvier 2013.

Présentation du rapport du SYCOMORE pour 2013 par Mr GILLET J.Pierre :

Mr GILLET a présenté un résumé du rapport annuel 2013 établi par le Sycomore (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Ouest Rémois) concernant la collecte des déchets ménagers.

Quelques chiffres :

- La collecte représente en 2013 environ 217,10 kg/hab. pour les ordures ménagères et 50,56 kg/hab. pour le tri.
- La collecte du verre en apport volontaire en 2013 : 49,16 kg/hab
- La collecte des vêtements en apport volontaire en 2013 : 3,38 kg/hab
- Le coût total par habitant pour la gestion des déchets 2013 : 88,03 €/hab

La mise en place du suivi de la qualité de tri a donné lieu à un certain nombre de refus de prise en charge des déchets des habitants de notre commune qui ont reçu systématiquement une lettre d'information qui les invitait à respecter les consignes de tri.

Rapport des Commissions :

Mr ARZILLIER, Vice-Président de la Commission Aménagement a informé de l'achat et de la livraison des tables et des chaises pour la Salle des Fêtes.

Mr GOURDIER, Vice-Président de la Commission Vie Locale, informe que la commission travaille actuellement sur le planning des fêtes de fin d'année. Une réunion est prévue fin novembre avec tous les bénévoles.

Concernant la commémoration 14-18, un supplément de 4 pages est prêt et sera diffusé dans le journal communal qui sortira vers le 25/10.

Mr LECLERC fait le point sur les dossiers traités par la Commission Urbanisme.

Mr GILLET, Président de la Commission Communication, confirme que le journal sera prêt la semaine prochaine et que la commande pour l'Agenda communal 2015 a été faite.

Mme CAILLAT fait le point sur l'organisation des NAP (nouvelles activités périscolaires) mises en place depuis la rentrée à la suite de la réforme des rythmes scolaires et informe le conseil des activités effectuées. Elle insiste sur le caractère bénévole des intervenants et lance un appel pour trouver d'autres volontaires.

Questions Diverses :

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la loi ALUR impose la Grenellisation des PLU avant le 31/12/2016. La commune possède déjà un devis concernant cette obligation, mais le Conseil Municipal a décidé d'interroger d'autres partenaires afin d'inscrire cette dépense au budget 2015.
- Mr GOURDIER et Mme CAILLAT participeront cette année au Congrès des Maires.
- La date des vœux est fixée au lundi 05 janvier 2015.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2014 A 20 H 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 20/10/2014 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 20 Octobre 2014.

LE MAIRE,